



REILLANNE



BULLETIN MUNICIPAL

N° 25
PRINTEMPS / ÉTÉ
2023

SOMMAIRE

Edito - p.2
Vie municipale – p.3 à 8
Communauté de communes – p.9
Vie des assos – p.10 à 13
Vie du village – p.14 à 22
Agenda – p.23
Infos pratiques – p.24



Édito

Chères Reillannaises, chers Reillannais,

Plus d'un mandat aura été nécessaire pour voir le commencement des travaux à la maison du Tilleul, place Lucien Arnaud. Poursuivant sa mutation au fil du temps, ce bâtiment construit au tout début du XVII^e siècle, et qui a abrité successivement l'hôpital du village, l'école des filles et la gendarmerie, accueillera bientôt cinq logements rénovés bénéficiant d'un jardin clos à l'usage des locataires. Quant à l'opération de l'îlot du Château, place de la Libération, elle s'est imposée à notre responsabilité d'élus : l'aile gauche du bâtiment menaçant de s'effondrer, cela représentait un risque pour les bâtiments voisins, et surtout la sécurité des habitants. Il s'agit d'un projet conséquent en matière de travaux comme financièrement, avec un budget de plus de 3M d'euros. La commune ne pouvant en assumer seule la charge, nous sommes accompagnés par les services de l'État, dont la DDT, l'EPF, l'ANAH, et notre Communauté de communes. Dès septembre, des travaux de consolidation des fondations en béton et résine vont y débiter, qui impacteront inévitablement la vie des riverains de la place et de la rue de l'Hôpital, on l'espère le moins possible. Une fois

rénové, cet ensemble accueillera six logements sociaux. En 2024, à l'occasion de la réhabilitation d'une partie de l'aile droite du Château, la « véranda » de l'actuel salon de coiffure sera détruite, puis reconstruite afin de l'intégrer de façon plus harmonieuse au bâti ancien. Cet espace deviendra la boucherie Clément. Le salon de coiffure de Sandy Terranova quant à lui déménagera en juillet 2023 sur le Cours, dans un immeuble entièrement rénové. D'autre part, courant 2024, un nouveau bureau d'information touristique sera édifié au-dessus de l'ancien lavoir, avec un accès par un escalier depuis la place, et un autre de plain-pied au niveau de la rue du Lavoir. En le réhabilitant en partie, on rendra le lavoir à nouveau accessible aux Reillannais. Ces opérations d'envergure contribueront à modifier l'aspect de la place de la Libération, mais aussi ses usages. Une rénovation du centre ancien qui ne se fera pas sans inconvénients, surtout durant les travaux – nous en sommes conscients – mais qui représente une belle opportunité d'embellir le cœur du village, de le rendre plus agréable à vivre, et surtout plus vivant.

Claire Dufour, maire de Reillanne



Vue du château, ancien Hôtel du Nord



Vie municipale

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DE MARS ET AVRIL 2023

(à consulter sur le site mairiereillanne.com)

Séance du 9 mars 2023

Autorisation budgétaire – dépenses d'investissement budget eau 2023 pour l'acquisition de têtes émettrices et de compteurs pour la somme de 11 100 € votée à l'unanimité.

Autorisation budgétaire – dépenses d'investissement budget commune 2023 pour l'acquisition de matériel pour la somme de 1 753 € TTC votée à l'unanimité.

Remplacement d'un membre du CCAS voté à l'unanimité.

Autorisation donnée à l'unanimité à Madame la maire pour signer la candidature à l'appel à projets « **Fonds friches 2023-Recyclage foncier** » pour la réhabilitation de l'îlot du Château. **Validation à l'unanimité du plan prévisionnel** des dépenses du projet « îlot du Château » à hauteur de 2 468 984 € HT (2 874 781,05 € TTC).

Séance du 30 mars 2023

Attribution lots 3 et 4 pour la maison du Tilleul.

Demande subvention au titre des amendes de police 2023 pour répondre à la demande de parents d'élèves d'installer un abribus à l'arrêt de bus de Terres Blanches à l'entrée du village et de faire l'acquisition de barrières afin de sécuriser la montée de la rue des Écoles ainsi que le boulevard Long Barri.

Les devis ont été demandés et s'élèvent à 4 545.00 € HT.

Le conseil municipal, avec une abstention, approuve la révision des statuts du Parc naturel régional du Luberon.

Approbation à l'unanimité de l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée F 393 pour 1a 11 ca, correspondant à la rue du Moulin, en vue de son classement dans le domaine public communal.

Demande de subvention à la DRAC pour la restauration de 5 registres d'état civil. Un devis a été sollicité et s'élève à la somme de 2 550.00€ TTC

Le plan de financement pourrait d'établir comme suit :

| | |
|----------------------|---------|
| Recettes DRAC (80 %) | 2 040 € |
| Autofinancement | 510 € |

Constitution de la liste des jurés pour le jury criminel 2024.

Convention entre la commune et le PNRL pour l'étude et la maîtrise d'œuvre du projet de conservation et de mise en valeur de la porte Saint-Pierre à Saint-Denis.

Autorisation budgétaire - dépenses d'investissement commune 2023 pour l'achat de fournitures pour la somme de 1 200.00 €

Demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert - protection et défense des zones déjà urbanisées contre l'incendie. Le plan prévisionnel des dépenses du projet est de 23 234.00 € HT (27 880.80 € TTC), le financement dans le cadre du Fonds Vert de 18 587 €.

Séance du 18 avril 2023

Approbation à l'unanimité du règlement budgétaire. Revalorisation des indemnités de fonction du maire approuvée par le conseil municipal avec une abstention.

Convention commune de Reillanne / Commune de Vachères pour le CLSH approuvée à l'unanimité.

Adoption à l'unanimité du budget primitif eau 2023 comme suit :

| Sections | Dépenses | Recettes |
|----------------|------------|------------|
| Investissement | 190 029.00 | 90 029.00 |
| Fonctionnement | 385 649.00 | 760 698.00 |

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations de la commune pour une somme totale de 43 920.00 €.

Adoption à l'unanimité du budget primitif 2023 commune comme suit :

| Sections | Dépenses | Recettes |
|----------------|---------------|---------------|
| Investissement | 2 916 016.75€ | 2 916 016.75€ |
| Fonctionnement | 1 249 099.54€ | 2 388 569.26€ |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 comme suit :

- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.46 %
- Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55.46 %
- Taux de la taxe d'habitation : 7,93%

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide de modifier les autorisations de programme et crédits de paiement** (AP/CP) en cours pour le programme d'investissement de l'îlot du Château.



Vie municipale

LA POSTE À REILLANNE : ANNONCE D'UNE NOUVELLE RÉDUCTION D'HORAIRES

Mercredi 17 mai 2023, Claire Dufour et deux adjoints ont reçu les responsables du groupe La Poste du secteur, l'organisation du bureau de Reillanne devant être réévaluée tous les deux ans avec la municipalité. Cette année, on nous a annoncé la réouverture du bureau le samedi matin, mais... sa fermeture le lundi. Dans ce nouvel aménagement, il est prévu d'ouvrir à nouveau à 9h le jeudi (au lieu de 9h30 actuellement), mais notre bureau perdra encore des heures d'ouverture. De plus, les usagers devront se rendre le lundi à Manosque ou Forcalquier, car aucun bureau du secteur ne sera ouvert. Quel est l'argumentaire sur lequel s'appuie La Poste pour justifier cette régression ?

Harmoniser les horaires d'ouverture en France qui sont 900 différents dans les 7 500 bureaux, « coller » aux fermetures le lundi des commerces ou des banques, et enfin disposer d'une journée pour former le personnel sans fermer les bureaux. Nous avons deux mois pour répondre à cette « proposition ». Pour notre part, nous refusons une nouvelle fermeture. Nous pensons qu'une ouverture le samedi est certes souhaitable, mais en fermant uniquement le lundi après-midi, ce qui ferait regagner à la commune une heure de présence postale.

Qu'en pensent les Reillannais ?

CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES, LES ÉLUS MANIFESTENT



Photo Pierre Weber

Manifestation à Digne le 23 mars 2023

Alors que l'inflation galope et que les difficultés à boucler les fins de mois s'accroissent, la réforme des retraites voulue par le gouvernement a incité nombre de nos concitoyens à manifester leur opposition au projet. Parmi eux, des élus de Reillanne et Vachères n'ont pas manqué une seule manif !

ACCUEIL D'ÉLUS DE « PETITES VILLES DE DEMAIN » DE HAUTE-LOIRE

Jeudi 8 juin, une cinquantaine d'élus des « petites villes de demain » de Haute-Loire accompagnés de techniciens de la DDT et de l'ANAH, ont été reçus à Mane par le maire et président de la CCHPPB Jacques Depieds. Puis ils sont venus à Reillanne, où ils ont été reçus à la salle des Associations. Après une présentation de Claire Dufour, maire de Reillanne, les représentants de l'EPF, la DDT, l'ANAH et les architectes concernés ont évoqué les projets de la maison du Cours, la maison du Tilleul, l'îlot du Château et la maison de la Place (actuel salon de coiffure). Après la visite de chaque site, la journée s'est terminée au château de Sauvan.





Vie municipale

LA COMMUNE DE REILLANNE VS TDF : LE TRIBUNAL NOUS DONNE RAISON

« Votre village n'est pas à la hauteur de notre entreprise, on va vous couper et vous devrez vous expliquer auprès de vos administrés ». Dans le numéro de l'été 2022 de notre bulletin, nous vous avons informés que la multinationale TDF attaquait notre commune en justice devant le tribunal administratif de Marseille, cette entreprise (holding canadienne) contestant notre avis défavorable à l'édification d'une antenne de 36 m de haut, contre 15 m pour l'existante, qui donne pleine satisfaction. Par ailleurs, n'acceptant pas notre choix d'une société concurrente pour accueillir les opérateurs de téléphonie et de télévision au site du côteau Delestic, TDF a refusé d'en retirer son matériel et a multiplié les pressions et même les menaces de coupure des réseaux de télécom et télévision.

Mais, forts du soutien de l'ensemble du conseil municipal, nous n'avons pas cédé, refusant qu'une multinationale s'impose à Reillanne en défigurant notre paysage. Par trois fois, l'entreprise a été déboutée par le tribunal administratif de Marseille, ce dernier estimant que notre maire Claire Dufour n'avait commis aucun abus de pouvoir en refusant l'édification d'une nouvelle antenne qui portait atteinte à l'environnement. TDF a déposé un pourvoi auprès du Conseil d'État. Celui-ci a été rejeté, ce qui confirme le jugement du Tribunal administratif. Depuis, un second pourvoi a été déposé, attendons de voir si le Conseil d'État confirme son premier rejet.

*Francis Marguerite, 1^{er} adjoint
délégué aux finances*

BUDGET DE LA COMMUNE ET DE L'EAU POUR 2023 : VOTÉS À L'UNANIMITÉ

Voté à l'unanimité par le conseil municipal le 18 avril 2023, le budget de la commune (fonctionnement et investissement) connaît une hausse par rapport à 2022, en raison de travaux importants sur le bâti ancien. Grâce à une gestion rigoureuse et au désendettement mis en œuvre depuis 2018, notre municipalité peut concrétiser son engagement en matière de logement social. Par ailleurs, les hausses de l'énergie, des matériaux, et surtout de l'alimentation nous contraignent à augmenter certains postes du budget communal, comme celui de la caisse des écoles (+ 20%). Nous avons souhaité également renforcer notre soutien aux associations, en augmentant cette année de près de 10 000 € leurs subventions, pour un montant global de 43 920 € (+ 28%). En effet, nos nombreuses associations culturelles et sportives multiplient les activités et les projets, après la difficile période du Covid. C'est le cas du ski-club, heureux d'emporter une cinquantaine d'enfants sur les pistes chaque mercredi en saison d'hiver, pour gagner leur précieux « flocon ». Saluons également l'engouement pour les cours proposés par l'école de Musique, succès confirmé qui nous amène à augmenter sa subvention municipale. Si une part importante des investissements 2023 est consacrée au logement, des actions et des moyens seront mis en œuvre

comme chaque année pour améliorer le quotidien des Reillannaises et Reillannais, et notamment des familles, par exemple par l'amélioration de l'aire de jeu du Tennis ou les travaux dans la cour de l'école et à la cantine.

En 2023, du côté des recettes, nous n'avons pas augmenté la part communale des impôts fonciers (+2% en 2022). Cependant, nos impôts vont fortement augmenter du fait de la hausse des bases décidée par le gouvernement (+ 7,1%). Par ailleurs, rappelons que le conseil municipal a voté en 2022 à l'unanimité une taxe d'habitation sur les logements vacants. Celle-ci contribue pour une part non négligeable au budget communal, et incitera peut-être les propriétaires à louer ou vendre des biens souvent inhabités depuis plusieurs années.

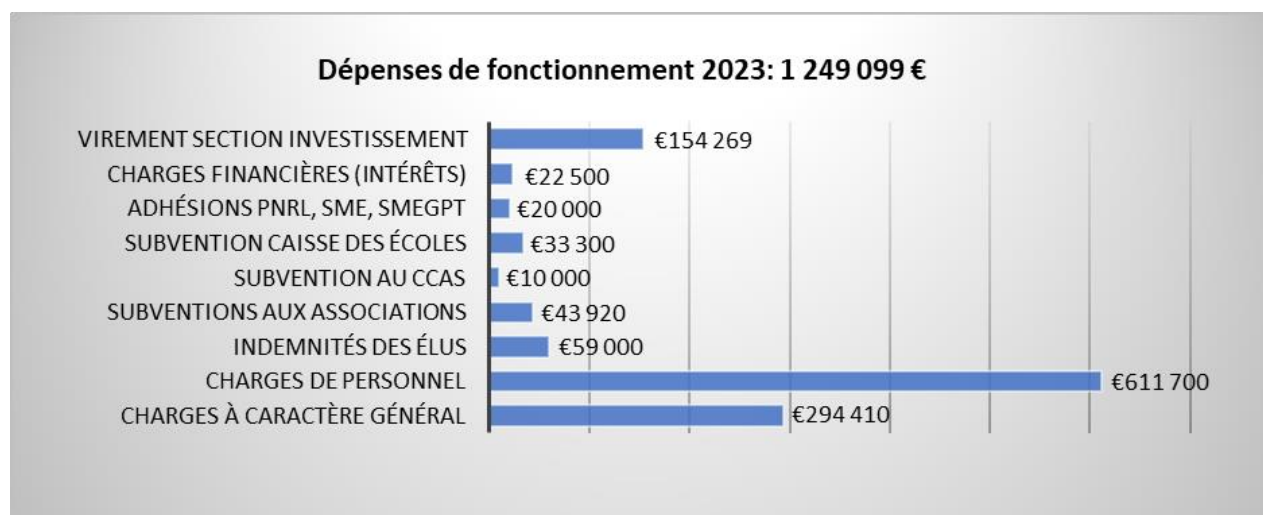
Concernant le budget de l'eau et assainissement, dans un contexte de hausse de l'électricité, nous favoriserons le pompage en heures creuses. En revanche, la hausse des carburants est prise en compte, ainsi que celle de l'entretien et de la réparation des réseaux (+ 3 500€). Au titre des recettes du budget de l'eau, nous prévoyons une stabilisation de la vente d'eau aux abonnés, une baisse de la consommation étant attendue cet été, dans la même proportion, nous l'espérons, qu'en 2022.

F.M.



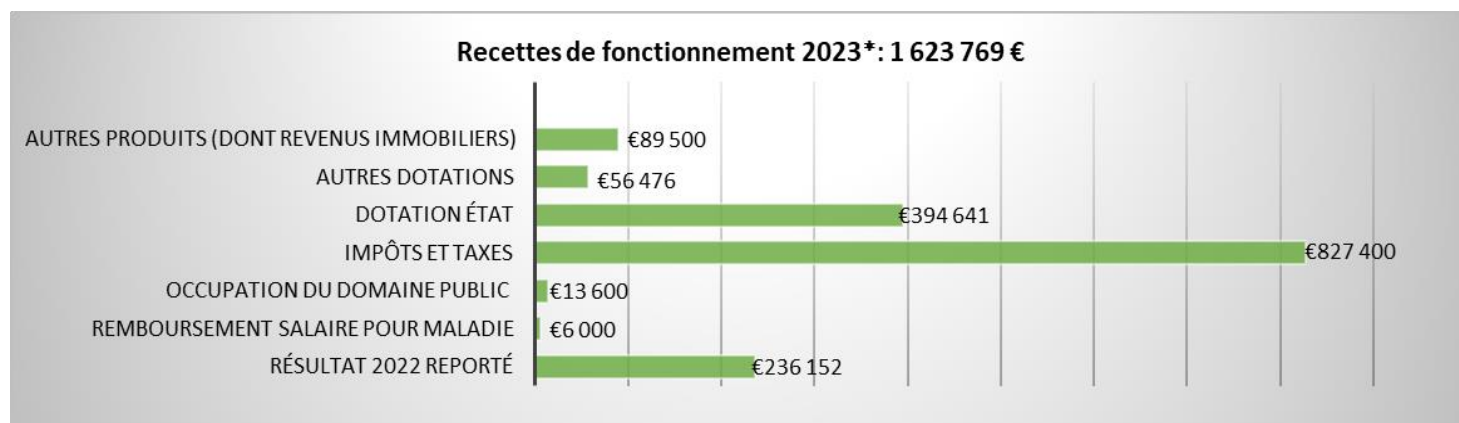
Vie municipale

BUDGET COMMUNAL 2023, FONCTIONNEMENT



Les **charges à caractère général** regroupent les dépenses suivantes : énergie ; entretien des bâtiments, véhicules, voirie, terrains ; fournitures diverses ; assurances ; frais de communication ; taxe foncière ; prestations de service et de maintenance ; fêtes et cérémonies.

Les **charges en personnel** comprennent les salaires, les cotisations patronales (Urssaf et retraite) et les assurances. Les **indemnités des élus** comprennent également les cotisations sociales.

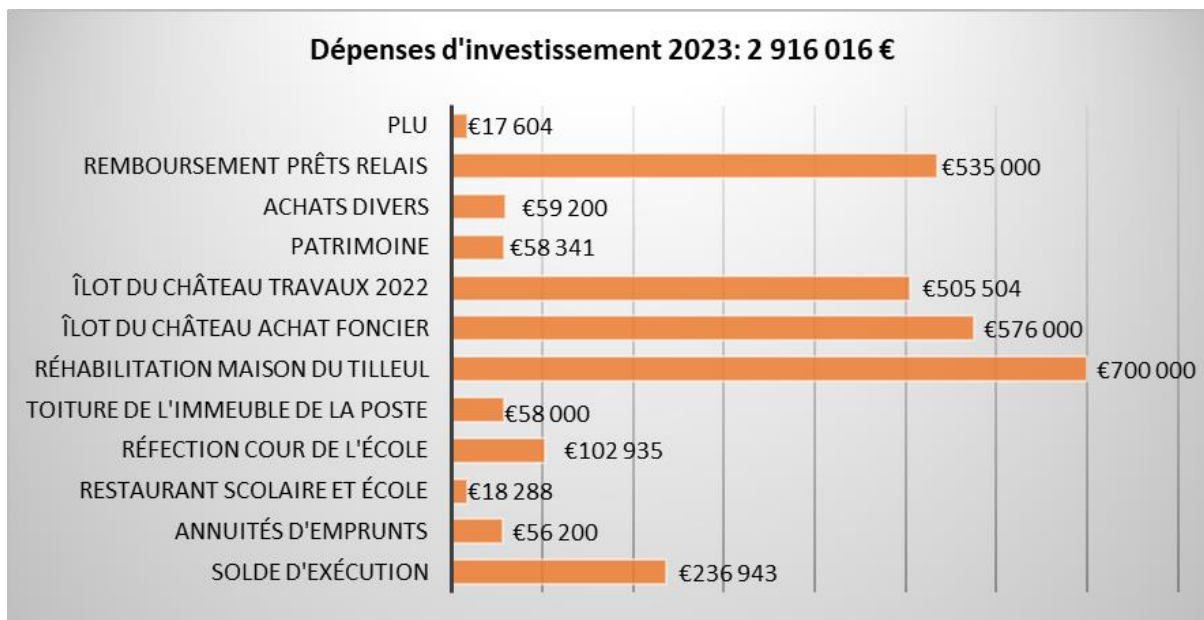


*Hors participation de la CCHPPB à l'opération de l'îlot du Château.



Vie municipale

BUDGET COMMUNAL 2023, INVESTISSEMENT





Vie municipale

L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ À LA RENCONTRE DES ÉLUS DE REILLANNE

Douze élus de Reillanne étaient présents le 27 mars 2023, ainsi que trois gendarmes, lors d'une réunion en mairie au cours de laquelle deux agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) de notre département sont venus présenter leurs missions, discuter de la problématique du loup dans notre commune, et nous informer sur la réglementation de la chasse.

L'OFB est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer, sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture. Police des usagers des espaces naturels, ses 1 800 agents assermentés exercent dans la France entière, dont 17 dans les Alpes-de-Haute-Provence. Par ailleurs, une brigade spéciale loup a été créée en réponse au problème que cette faune représente pour les éleveurs. Elle intervient dans les départements où le loup est très prédateur. Il y a 31 zones de présence permanente du loup sur notre territoire, sachant qu'une meute représente entre 10 à 12 individus. Les naissances adviennent généralement en mai, une portée comptant 4 à 6 louveteaux, qui seront autonomes autour du mois de septembre. D'autre part, un loup peut parcourir jusqu'à quarante kilomètres en une nuit. Contre ce prédateur, quels

sont les tirs autorisés ? Des tirs de défense peuvent être effectués par l'éleveur, le chasseur ou le lieutenant de louveterie. Depuis le 1er janvier 2023, 9 loups ont été abattus dans le département, sur 30 en France. Quant aux tirs de nuit, ils peuvent être contre productifs, étant donné la difficulté d'identifier alors le statut du loup au sein de sa meute. S'il s'agit de l'alpha, soit le « chef », cela peut déséquilibrer le groupe et entraîner des comportements déviants chez les loups restants. Après des attaques sur les troupeaux, les agents de l'OFB relèvent des indices (taille des morsures, des empreintes) ou recueillent des témoignages éventuels, ce qui doit permettre d'indemniser l'éleveur.

On nous a ensuite présenté la chasse en France, la formation au permis de chasse (à partir de 16 ans), la réglementation de la pratique de la chasse (panneaux mis en place pour indiquer les battues en court, port de gilet réfléchissant) et l'action des chasseurs, qui sont en nette régression en France, dans la gestion de la faune sauvage, par exemple en limitant la population des sangliers.

Pour aller plus loin : <https://www.ofb.gouv.fr/>

Marion Andlauer





Communauté de communes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 14 AVRIL 2023

Bernard Cavallo, maire de Simiane, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 30 délégués présents et 5 procurations.

● Comptes administratifs 2022

Le président quitte la séance ; Monsieur Cavallo est désigné président de séance et procède au vote des comptes administratifs qui sont adoptés à l'unanimité. Monsieur Despied réintègre la séance.

● Les comptes de gestion 2022 sont adoptés à l'unanimité.

● Adoption à l'unanimité des comptes de résultats.

● Taux d'imposition

L'assemblée adopte à la majorité moins une abstention les taux d'imposition suivants :

- Taxe sur le foncier bâti 7,5 %
- Taxe sur le foncier non bâti 26,63 %
- Cotisation foncière des entreprises 31,13 %

● L'assemblée adopte à l'unanimité le taux de 9,5 % pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

● Produit GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) fixé à l'unanimité à 130 000 €.

● Autorisation à l'unanimité de verser les subventions suivantes pour 2023 :

- ADMR Banon 12 000 €
- ADMR Reillanne 1 800 €
- Syndicat initiative Revest-du-Bion 1 000 €
- Maison assistantes maternelles Saint-Maime 5 000 €
- Association « La Ruche » à Revest-du-Bion 9 500 €

● Approbation à l'unanimité d'acquérir une frange de terrain à Revest-des-Brousses pour points d'apport volontaire.

● Acquisition de la boulangerie de Saint-Maime, 145 000 € (32 voix pour et 1 abstention).

● Adoption à l'unanimité des remboursements de fiscalité à hauteur de 100 000 € pour chacune des communes de Dauphin, Saint-Martin-les-Eaux et Mane.

● Adoption à l'unanimité des ACP (autorisation de programme et crédits de paiement) pour les 3 budgets.

● Adoption à l'unanimité des budgets primitifs 2023

- Budget principal

Fonctionnement : 7 037 129 €

Investissement : 4 740 432 €

- Budget économie

Fonctionnement : 2 358 182 €

Investissement : 5 283 971 €

- Budget déchets ménagers

Fonctionnement : 2 512 421 €

Investissement : 2 249 425 €

- Budget SPANC

Fonctionnement : 25 806 €

Investissement : 4 872 €

● L'assemblée accepte à l'unanimité la prise en charge de la totalité du FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal et reversement de fiscalité)

● Autorisation à l'unanimité du versement des subventions exceptionnelles aux communes de Montsalier (12 500 €) pour réaliser un accès handicapé, de Saumane (5 750 €) pour l'achat d'une licence IV et Aubenas-les-Alpes pour accroître la production de son captage et faire une expertise suite à un incendie.

● Autorisation donnée à l'unanimité au président pour signer le contrat avec la société « Le bar à glaces – Tarentina ».

● Autorisation donnée à l'unanimité pour la signature des marchés pour la réfection de toiture du bâtiment « la Filature » à Mane.

● Autorisation à l'unanimité pour signer 2 conventions avec l'Etablissement Public foncier Régional (EPFR).

● Demandes de financements

- Aménagement d'un bâtiment d'accueil d'entreprises à Banon : demande de financement réajustée au titre de la DETR.

- Crèche de Virebois.

● Autorisation à l'unanimité d'un marché de substitution pour la construction d'une crèche à Saint-Michel.

● L'assemblée adopte à l'unanimité l'augmentation du temps de travail de l'agent en charge du recouvrement de la taxe de séjour et sa reconversion.

● Restaurant « La Palette » à Simiane la Rotonde : signature du bail saisonnier autorisée à l'unanimité.



Vie des associations

LES FÉMININES DU FCCR DORENT LE BLASON DU CLUB DE FOOTBALL

À la fin d'été 2019, le président Latil a été interpellé par quelques jeunes femmes pour créer une équipe de football section féminine au sein du club de football Céreste-Reillanne. Il s'agissait de Marina, Mathilde, Magali, Melissa, Mélanie, Eva, Léa, et j'en oublie, qu'elles m'en excusent. Dans l'esprit de ces entrepreneuses, l'envie de se retrouver, de partager et de jouer avec un ballon. L'esprit de compétition n'a alors pas effleuré l'esprit de nos amies apprenties footballeuses, mais les choses se précisent avec les démarches administratives, prendre une licence officielle, payer une cotisation, s'inscrire dans une compétition, planifier des matchs (Champsaur, Briançon, La Saulce et plus au sud Digne, Sisteron, Banon, Manosque...), participer aux entraînements le soir après une journée de travail, parfois dans le froid, l'humidité, le vent. Avec assiduité et abnégation, ce groupe de jeunes femmes volontaires s'est engagé dans cette entreprise, et fidèles à leur envie de réussir, elles ont su sensibiliser des partenaires ou mécènes pour enrichir leur équipement (survêtements, sacs et autres). Enfin, avec l'appivoisement du ballon sur un terrain gazonné, l'interrogation pour chacune : que vais-je faire ? Où me positionner sur le terrain ? Quelles parties de mon corps utiliser pour manipuler cette sphère si capricieuse au gré des échanges ? Les professeurs du moment, Roland Latil, Guillaume Cerulei et Jean-Louis Sarraire ont apporté leurs savoirs techniques. La visualisation des matchs à la télé ou au stade Yvon Lesbros ont certainement nourri la réflexion des apprenties footballeuses. Puis est venu le temps d'ouvrir le lexique du vocabulaire des footeux. En 2019/2020, on compte alors 23 licenciées, effectif légèrement réduit à 18 licenciées lors de la saison en cours 2022/2023. On a déploré des défections pour raisons personnelles, mais surtout pour blessures. Succès aidant, des renforts de qualité ont enrichi l'effectif depuis les villages voisins ou plus lointains comme Vachères, Saint-Christol. Le moment attendu de la compétition officielle arrive enfin en ce début d'automne 2019. La première saison, les résultats sont difficiles mais nos joueuses ne se découragent pas. Les progrès techniques apparaissent au fil des matchs les saisons suivantes, le sens du jeu est assimilé par toutes. L'ogre COVID a perturbé le déroulement de la progression de l'équipe sans affecter la



volonté de chacune. Les professeurs et éducateurs du début ont passé le relais à Bruno Claeys qui assume aujourd'hui le rôle d'entraîneur, et Mathilde Gouttard a intégré la commission féminine du district des Alpes en sa qualité de dirigeante du FCCR. Bien-sûr, il y a eu la visite amicale de 2 joueuses de haut niveau de l'Olympique de Marseille qui ont prodigué de précieux conseils. Le fruit du travail des saisons passées a permis d'obtenir pour cette saison 2022/2023 des résultats remarquables ; tout d'abord en championnat à 2 journées de la fin de la compétition l'équipe se positionne à la 3^e place avec 7 victoires, 2 matchs nul, 3 défaites. Un parcours exceptionnel en coupe des Alpes qui s'est arrêté en demi-finale à Sisteron. Dans l'histoire du Club de football Céreste Reillanne ce niveau de compétition a été atteint par l'équipe 2 séniors une seule fois. Dans le tableau des moments forts du Club, on pourra lire ce parcours exemplaire après 4 saisons d'existence tout de suite après le titre de champion des Alpes de l'équipe séniors 1. Pour l'anecdote, dans des temps que les moins de trente ans n'ont pas connu, le Club arborait une grande satisfaction lorsqu'une équipe remportait un tournoi de sixte à Banon à Pierrevert ou aux Mées... Vous pouvez juger ainsi le niveau de votre performance. Bravo pour cette magnifique saison.

Alain Canu, secrétaire du FCCR

P.S. Un mot sur l'équipe seniors hommes récompensée par le district des Alpes du trophée fairplay 2021/2022 comme cela fut le cas en 2017.



Vie des associations

PASTA, PHOTOS ET CHANSONS NAPOLITAINES : UNA BELLA SERATA !

Créée en 1998 sous la municipalité de George Alliaud, et celle de Gian Piero Robbione à « Rocca », l'association de jumelage « Entre Reillanne et Roccasparvera » poursuit son but : faire connaître la culture italienne, et favoriser le rapprochement entre les deux villages. Sur ce dernier point, il semble que nos amis italiens viennent moins facilement que par le passé visiter Reillanne dans le cadre du jumelage. Il est vrai qu'après le voyage d'une cinquantaine de Reillannais à Roccasparvera en juin 2019, la pandémie a eu raison de toute velléité d'échanges. Ils ont toutefois repris en septembre 2022, avec une rencontre au musée de la Vallée, à Barcelonnette, puis un pique-nique à Jausiers, sortie

appréciée de part et d'autre du col de Larche, ou de la Magdalena, c'est selon !

Le 1er avril 2023, nous avons proposé aux Reillannais un moment convivial autour de la culture italienne, qui a rassemblé plus de 80 personnes à la salle des Associations. Au menu, apéro Spritz et repas italien préparé par les bénévoles du jumelage, sous la houlette de Davide Querci, suivi d'une projection de photos de l'île d'Ischia au large de Naples, par Bernard Lesaing. Puis, les musiciens et comédiens Bruno Martins et Gilles Raymond ont évoqué Naples en recettes et en chansons, avec « L'Étrange Napolitaine » (texte de Dominique Bouchery).

Pour le jumelage, Isabelle Grenut



Marie, Eva et Davide lors du service de la pasta... et L'Étrange Napolitaine, avec Gilles et Bruno

samedi 29 juillet, le jumelage se joint à la Cie T'émoi, la mairie de Reillanne et la Strada ,
pour une soirée dédiée à la danse et à l'Italie
en accès gratuit et en plein air, place de la Libération
Au programme, cuisine, danse, musique et cinéma !

19h – RISOTTO D'AMORE par la CIE À TABLE – 90'

Spectacle mêlant danse, cuisine et violoncelle, un délice!

20h30 – Dégustation d'un poco di risotto et repas partagé, petite restauration (pizza Bambino) et buvette du jumelage.

21h30 – DES TARENTELLAS – Film de Katharina BÈLLAN – 30'

En présence de la réalisatrice.

22h – VULCANO – CIE T'ÉMOI – 30'

Film chorégraphique tourné sur le volcan de l'Etna.



CHORALE « LES LUCIOLES » DE REILLANNE : CONCERTS LES 24 ET 25 JUIN À MANOSQUE ET GRÉOUX

La chorale de l'école de musique de Reillanne « Les Lucioles » dirigée par Sylviane Gentil, vous propose deux concerts en juin : samedi 24 juin à 20h30 à l'église Saint-Sauveur de Manosque (et non Notre-Dame de Romigier comme prévu),

et dimanche 25 juin à 18h à Notre-Dame des Ormeaux, à Gréoux-les-Bains. Au programme des musiques sacrées et une petite messe jazz, accompagnée par les musiciens de jazz de Reillanne. Venez nombreux les écouter !



Vie des associations

DU NOUVEAU AU CERCLE DE FAMILLE

Suite à la démission de la présidente Christine Baptiste et du trésorier Dominique Mora, un nouveau bureau par intérim a été mis en place au cercle de famille, conformément aux statuts. Ainsi, l'association poursuit les activités prévues jusqu'à sa nouvelle assemblée générale.

Chaque lundi après-midi à 14h, c'est scrabble, dans les locaux de l'association, allée Jean Jaurès. Si vous préférez le tarot, la belote ou le rami, venez les mardi et mercredi de 14h à 18h. D'autre part, des cours d'informatique sont dispensés un lundi sur deux à la médiathèque.

Mais le cercle de famille, c'est aussi des repas, des sorties à la journée et des voyages, en toute convivialité.

Vous pouvez contacter la présidente Marie-Hélène Rogier 06 72 02 49 42 ou cercle.de.famille04@gmail.com
À bientôt!



L'ÉCOLE DE REILLANNE EN VISITE AU VERGER VILLAGEOIS

Bel après-midi ensoleillé en ce vendredi 26 mai au verger, où l'Association du Poirier a accueilli la classe CE2-CM1 de Stéphanie Borgetto. 21 petits écoliers se sont relayés autour de 3 ateliers animés par :

- Dominique Asou « Fleurs, fruits et feuilles de nos fruitiers »
- Georges Guillemot « Les oiseaux de nos jardins »
- Pierre Lafon « L'arbre est un être vivant »

La visite du verger s'est clôturée gaiement autour d'un goûter et un conte interprété avec talent par Christine Gadeyne.

Merci à tous les autres membres du verger qui ont encadré l'animation.

Une première initiative qui en appelle d'autres...

Pour l'équipe, Isabelle Lafon





Vie des associations

DES NOUVELLES DE REILLANN'AIR !

La webradio low-cost made in Reillanne et partout ailleurs

CHERCHE Programmateur musical

Nous avons besoin d'aide pour remplir les H24 de notre flux radio. Alors, viens partager tes musiques/playlists sur les ondes Reillann'air et rejoindre l'équipe programmation.

Formation assurée. Faites nous signe à

contact@reillannair.com

L'APPLI Reillann'Air

Pour écouter la radio en un clic !

Grâce aux dons de la soirée de soutien, Reillann'air est heureux d'offrir à toutes les oreilles de la planète sa super mega top APPLi et ouais !!! C'est cadeau les amis, allez-y téléchargez-là... Disponible sur Android via Google Play et Iphone via Apple Store

ÉMISSION Le Répondeur Reillann'Air : 09 73 11 25 69

Coups de cœur, agendas, poèmes, déclamations, petites annonces, rencontres...

Laissez vos messages sur le répondeur de la radio, diffusion trimestrielle.

AG de l'association La Cabine – Reillann'air le mardi 13 juin à 19h30



Vous avez envie de participer à Reillann'Air, rejoindre l'équipage ? Vivre l'expérience d'une web-radio collective et citoyenne ? Savoir comment ça marche la radio ?

Ça tombe bien! Nous avons besoin de monde pour que la radio tourne.

Venez donc nous rencontrer lors de l'AG mardi 13 juin de 19h30 à 21h30. Dans les locaux de Reillann'air, au-dessus du Café du Cours.

Pour être informé de l'actualité de la radio, recevez notre newsletter en allant sur :

<http://www.reillannair.com/contact/>

Pour nous écouter c'est par ici : <http://www.reillannair.com/> ou sur l'appli Reillann'Air

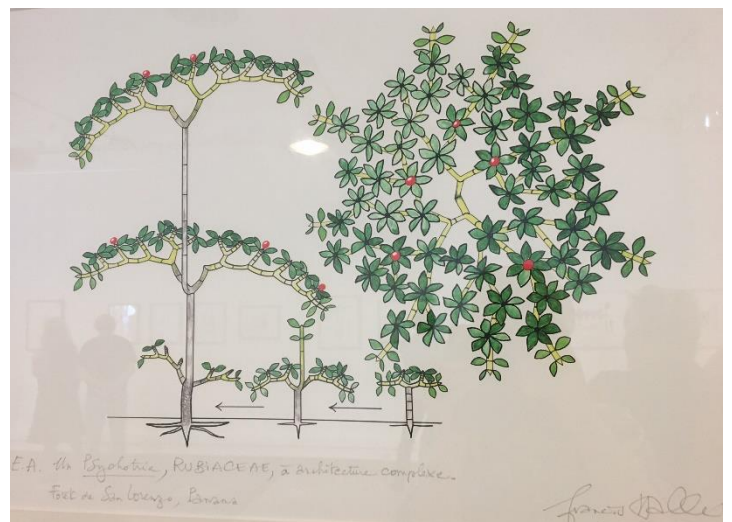
Nous suivre : <https://www.facebook.com/reillannair/> / <https://www.instagram.com/reillannair>

FESTIVAL MÉTAMORPHOSES : UNE BONNE FRÉQUENTATION MALGRÉ LA PLUIE

Malgré un temps incertain, le festival Métamorphoses dédié à l'écologie, l'art et les imaginaires, a été un succès par la qualité des interventions et la venue d'un public nombreux et attentif. De nombreux bénévoles et artistes de Reillanne se sont impliqués dans cette démarche de « partage de savoirs » qui nous a été proposée par l'association Bifurcations, et qui a été coordonnée par Sonia Belliard, de l'association Magma. Nous reviendrons sur cet événement dans le bulletin d'automne.



Fin de festival sous la pluie dans la cour de l'école...



Dessin du botaniste Francis Hallé, invité du festival



Vie du village

CARNAVAL DE L'ÉCOLE : LE VENT A SOUFLÉ... SUR LE MOYEN ÂGE !

Un retour au « temps jadis » a eu lieu à l'école de Reillanne pour son carnaval. Le vent n'a pas découragé gentes dames et nobles damoiseaux de danser sur de la musique médiévale avant de défiler, comme le veut la tradition, dans les rues du village. Arrivés sur la place, tous ont pu apprécier une démonstration d'orgue de barbarie. Puis la procession est vite remontée s'abriter dans la cour de l'école, afin d'assister à l'embrèvement d'un château de carton. Pour finir, le goûter préparé par les parents et les enseignants a permis de clôturer ce bel après-midi festif et coloré, avant de retourner au XXIe siècle !

M.A.





Vie du village

MANQUE PAS D'AIRES !

Selon l'institut de sondage IPSOS, trois Français sur quatre déclarent un attachement fort à leur commune et à sa qualité de vie, et l'une des perceptions favorables au bien-être dans le lieu où l'on réside est celle de l'utilisation des espaces communs, notamment celui qui concerne le jeune public. Valoriser ces lieux devient pour les communes un enjeu politique primordial, et elles sont nombreuses à créer ou améliorer des lieux accessibles aux enfants et aux adolescents. Cela demande de bien déterminer à qui s'adresseront les jeux pour répondre le mieux possible aux besoins de chaque âge.

Pour permettre une accessibilité adaptée et sécurisée, les décrets de 1994 et 1996 ainsi que les normes (EN 1176 et 1177) accompagnent les décideurs. Au-delà du cadre réglementaire, l'objectif reste de privilégier un lieu d'amusement et de rencontre, où les enfants peuvent se défouler, profiter du plein-air, maîtriser leur sens de l'équilibre, voire dépasser leurs appréhensions. C'est aussi apprendre à jouer ensemble, tisser des relations, collaborer et pourquoi pas, créer du lien entre enfants et parents. Notre commune rurale très boisée possède déjà naturellement une grande aire qui peut servir de base de jeux. Mais les enfants ne peuvent s'y aventurer seuls avant un certain âge, et l'on n'y rencontre pas forcément grand monde.

Des aménagements comme le City stade et les aires de jeux au pôle enfance ou près du tennis répondent en partie aux besoins du village, et des réflexions au sein de la commission Enfance & Jeunesse sont en cours pour améliorer les aires existantes ou en créer de nouvelles, même éphémères. En 2023, une balançoire sera ajoutée près du tennis, et l'on réfléchit à un événement qui verrait, durant une demi-journée voire plus, une partie du village réservée aux vélos, trottinettes, tricycles... pour que petits et grands s'amuse en toute sécurité !

Jean-Yves Domalain



Les bons plans d'Elodie...

Je suis allée faire des courses ce matin. J'ai remarqué une différence de plus de 2€ sur des sodas en canettes ou encore plus sur le thé vert. Faisons un petit bilan des prix... Certains cours de matière première ont baissé mais pas la facture à la caisse. Comme le blé en hausse de 25%.

La bataille médiatique entre les industriels et les grandes surfaces n'est qu'un prétexte pour augmenter les prix. Je vous assure, l'inflation n'est pas due à la crise en Ukraine mais à une spéculation débridée. Même si le coût de l'énergie ne cesse de croître, cela ne peut pas justifier toutes les hausses. Obligeant certains artisans à fermer définitivement leur porte. Comme le boulanger de la

commune de Valensole, malgré ses efforts en diminuant son salaire depuis décembre.

Un conseil, essayez de réduire vos achats en supermarché. Loin des rayons regorgeant de produits inutiles, vous abaissez votre consommation... Privilégiez les petits magasins de proximité, chez les producteurs, sur le marché, dans les épiceries indépendantes. Pourquoi ne pas relever le défi suivant : faire au moins deux repas par semaine sans produits venant de supermarchés ? Et surtout, en cas de difficultés financières pour assurer votre quotidien, des aides sont disponibles, n'hésitez pas à venir en mairie vous renseigner.



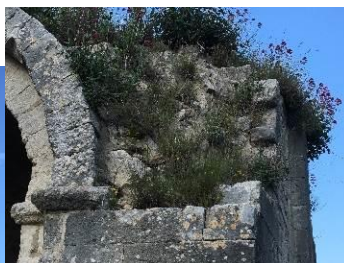
Vie du village

LE PATRIMOINE BÂTI À REILLANNE : POINT SUR DES PROJETS EN COURS

Dans notre dernier bulletin, nous évoquions l'étude en cours concernant l'église de Reillanne, dont nous espérons les résultats prochainement. L'architecte du patrimoine Stéphane Berhault (cabinet Aedificio) nous livrera une « ordonnance », selon l'urgence des travaux à entreprendre. Nous attendons avec impatience cette feuille de route pour faire restaurer, sans doute en 2024, la porte de l'église (XVII^e siècle), éprouvée par le temps. En attendant, nous avons choisi réhabiliter la porte Saint-Pierre (ou portail Saint-Pierre ou porte des Forges, selon ses différentes dénominations), élément architectural médiéval situé dans le village ancien, place Raoul Anglès. Datée de la fin du XII^e siècle ou début du XIII^e siècle, cette « porte » perpendiculaire au rempart n'a pas tout livré de sa fonction, et le débat entre archéologues reste ouvert : est-ce un portail d'entrée dans l'enceinte castrale contre laquelle il s'appuie ? Ou bien la chapelle d'une église, peut-être Saint-Pierre ?

Selon Yann Codou, archéologue spécialiste de la période, les banquettes de calcaire qui se trouvent sous la voûte peuvent attester des deux fonctions. Pour l'heure, des morceaux de chaux se détachent du monument, et la végétation – du lierre notamment – le recouvre. Inscrite au titre des Monuments Historiques en 1984, la porte Saint-Pierre sera donc réhabilitée en 2023 ou 2024, par l'entreprise AMAK, sous la responsabilité de Coline Phily, architecte du Patrimoine au Parc Naturel Régional du Luberon, et avec le concours de la DRAC, toujours à nos côtés. Coût estimé de l'opération, environ 22 000 euros, étude comprise, la DRAC participant en principe à hauteur de 40 %. Une fois la porte restaurée, les voitures ne pourront plus s'y garer, comme c'est malheureusement le cas actuellement.

I. G.



La porte Saint-Pierre photographiée au début du XX^e siècle par H. Delestic, puis en 2023 avec le double rempart.

MOULIN DELESTIC : ON TENTE NOTRE CHANCE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE-MISSION BERN

Le moulin Delestic se porte mal faute de soins. Cet hiver, la commune a fait obturer toutes les ouvertures pour protéger le bâtiment. Puis, en concertation avec l'association des Amis du moulin Delestic, il a été décidé de tenter notre chance auprès de la Mission Bern, qui sélectionne, et subventionne, chaque année des projets du patrimoine dignes d'intérêt. À cette fin, une souscription avec la délégation départementale de la Fondation du Patrimoine

sera lancée durant l'été, nous espérons que les Reillannaises et Reillannais ainsi que les visiteurs seront nombreux à y répondre et à la relayer. Les travaux nécessaires pour sauver le moulin dépassent les moyens de la commune, déjà engagée dans d'autres chantiers immobiliers coûteux. Espérons que cette nouvelle tentative sera couronnée de succès !



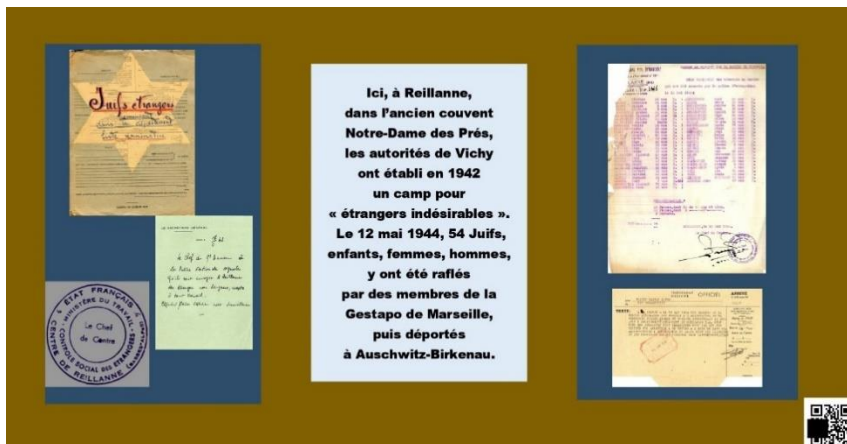
Vie du village

NOUVELLE PLAQUE COMMÉMORATIVE AU MAS DES PRÉS EN 2024 POUR LES 80 ANS DE LA RAFLE

« Ici, à Reillanne, dans l'ancien couvent Notre-Dame des Prés, les autorités de Vichy ont établi en 1942 un camp pour « étrangers indésirables ». Le 12 mai 1944, 54 Juifs, enfants, femmes, hommes, ont été raflés ici par des membres de la Gestapo de Marseille, puis déportés à Auschwitz-Birkenau. » Voici le texte qu'on pourra lire sur la nouvelle plaque commémorative que des élèves en arts appliqués et métallerie du lycée des Métiers Martin Bret de Manosque, proposent de concevoir et fabriquer, dans le cadre d'un projet « Mémoire et Résistance » auquel ils participent. Cette action citoyenne, menée sous l'impulsion de David Soulard, enseignant en Lettres et Histoire, s'adresse à six communes du département dans lesquelles un camp pour étrangers a

été implanté durant la Seconde Guerre mondiale. Le texte a été rédigé par l'historienne Annette Becker, et les documents d'archives proviennent des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, transmis par leur directeur Jean Christophe Labadie, partenaire du projet. La commune prend à sa charge la matière première et l'installation de la plaque, qui se présentera sous la forme d'un triptyque, en bordure de la route de la Gare. Il y aura ainsi enfin, à l'extérieur du Mas des Prés, une plaque mémorielle du camp et de la rafle, ce qui permettra au plus grand nombre de mieux connaître, ou même de découvrir cet épisode dramatique de l'histoire de Reillanne.

I.G.



Projet de plaques en dibond anti-UV, fixées sur un support en métal thermolaqué (90x50), avec un QR code renvoyant à d'autres documents sur le site de la commune. Le support sera légèrement incliné pour favoriser la lecture.

RENCONTRE AVEC L'HISTORIENNE ANNETTE BECKER AU LYCÉE DES MÉTIERS DE MANOSQUE

Pourquoi un camp pour « indésirables » à Reillanne durant la Seconde Guerre mondiale ? Qui étaient les personnes « hébergées » ? Pendant plus de deux heures, sous le regard attentif de leur professeur David Soulard à l'initiative de la rencontre, les questions des étudiants de la classe de 1ère

Agora (gestion et communication) s'enchaînent. Sur la démarche d'Annette Becker, puis sur le camp lui-même, ses occupants tous Juifs étrangers, leurs conditions de vie, leur destin tragique. Claire Dufour, maire, et Isabelle Grenut, adjointe, assistaient à cet échange fructueux et convivial.





vie du village

UNE JOURNÉE « PLANETTE » POUR SENSIBILISER AU TRI DES DÉCHETS

Le samedi 11 mars, à l'initiative des élus du groupe Environnement, une journée d'information sur le tri, la valorisation des déchets ainsi que le compostage a été proposée aux Reillannaises et Reillannais. Une occasion de rappeler qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages auront l'obligation de trier leurs déchets biodégradables, qui seront collectés par la Communauté de communes. Durant cette journée, cinq associations – Mobiclou, la Ressourcerie de Reillanne, la Cric, le CPIE 04 et GESPER – ont présenté leurs activités, apporté des conseils pratiques et répondu aux nombreuses questions. Un film réalisé par la Communauté de Communes de Haute-Provence et Pays de Banon présentait le ramassage et le parcours de nos déchets. M. Depieds, président de la Communauté, était présent pour

échanger et expliquer qu'une étude est en cours afin de répondre à la loi de 2024 sur les biodéchets. Pour cet élu, chacun est responsable de ses déchets, et une possible tarification incitative pourrait se mettre en place à l'échelle de la Communauté.

Puis, en conclusion de ce temps de sensibilisation, le Théâtre Mandin a proposé des scénettes inspirées de nos comportements parfois contradictoires concernant la gestion des déchets au quotidien. Après ce temps de représentation et un échange avec les comédiens, tout membre volontaire du public pouvait prendre la place d'un comédien en apportant sa propre interprétation critique. Un temps d'échanges souvent joyeux.

Les élus du groupe Environnement



Du compostage au jardin, avec l'association Gesper (Digne)

MAIS OÙ VONT DONC NOS DÉCHETS TRIÉS ?

Mis à part le verre traité dans l'usine verrière de Vergeze dans le Gard, les déchets issus du tri sélectif et collectés par la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon vont au Centre de tri de Manosque, propriété de Véolia. Chaque matière apportée y est traitée en primaire de manière à pouvoir être réutilisée par des industriels. Par exemple, le papier peut être recyclé sept à neuf fois. Le plastique quant à lui est transformé en granulés réutilisables aux propriétés comparables au plastique vierge. Un rappel : la collecte et le traitement des ordures ménagères coûte 260€ la tonne, contre 135€ la tonne de déchets triés. L'impact sur notre fiscalité n'est pas le même ! Et si le désir de faire des économies peut nous inciter à préserver notre environnement, on peut se redonner quelques principes incontournables : refuser d'acheter ce dont on n'a pas besoin, réduire sa consommation et surtout les emballages,

réutiliser le plus possible, faire par soi-même, composter ses biodéchets etc. Bref, produire le moins possible de déchets... Car ce qui n'est pas trié est enfoui dans la terre, dans notre secteur au plateau de Valensole. C'est à la source qu'il faut agir! <https://www.sydevom04.fr/le-recyclage/>
<https://www.youtube.com/watch?v=QFeN-QP1ON0>



Site du SIDEVOM à Valensole (04)



Vie du village

SAMEDI 1^{ER} JUILLET, PORTES OUVERTES CHEZ FLORIAN MONGIN, HOUBLONNIER À REILLANNE

Cascade, chinook, centennial... Ces variétés de houblon provenant du nord-est des USA ont été choisies par Florian Mongin, houblonnier installé à Reillanne, pour leur résistance à la sécheresse et leur adaptation à l'amplitude thermique de notre région. Sur ses 2 ha de terres, Florian a planté environ 5000 pieds de cette liane dont le fruit ou cône entre dans la fabrication de la bière. Chaque plant grimpe le long d'une fine corde en coco, elle-même attachée à un fil de fer qui court à plus de 6 mètres de haut, porté par d'imposants pieux en bois. Après une première année sans véritable récolte, Florian espère cette année 500 kg de cônes. Mais il faut trois ans de culture pour un plein rendement, et cinq ou six pour que la plante produise un houblon suffisamment concentré en lupuline et huiles essentielles, éléments recherchés par les brasseurs. Après récolte, le houblon doit être séché dans les deux heures, autre pan de l'activité de houblonnier. Des échantillons sont ensuite analysés pour certifier que le produit répond bien aux normes attendues pour être vendu. C'est tout cela, et beaucoup plus, que vous découvrirez samedi 1^{er} juillet, journée « portes ouvertes » à la houblonnière de Florian, située à Reireviou, vers le chemin du Largue, après la déchetterie.



I.G.

ÉTÉ-AUTOMNE À REILLANNE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

| | | | |
|-----------------|---|-----------------|-------------------------|
| 16-juin-02 juil | Exposition <i>SOL</i> du peintre Arthur AILLAUD | horaires* | musée des Amis des Arts |
| 21-juin | Fête de la Musique! | à partir de 18h | village |
| 23-24 juin | <i>ça plane à Reillanne</i> par la Cie du Courcirkoui & le cirque du Désastre | 10h-minuit | chapiteau et village |
| 08-22-juillet | <i>L'Or des Jours</i> , exposition du peintre Luc GERBIER | horaires* | musée des Amis des Arts |
| 11-juil | Théâtre <i>L'homme semence</i> par la Cie Rêve d'un soir (au chapeau) | 19h | esplanade Saint Denis |
| 13-juil | Marché nocturne et animation musicale | 17h-22h | place de la Libération |
| 14-juil | Vide-greniers de l'association Children of Mbale | 7h-18h | place de la Libération |
| 14-juil | Concert des Nuits de Carluc | 19h | chapelle Saint-Denis |
| 29-juil-12-août | Exposition des peintures de François REIBEL | horaires* | musée des Amis des Arts |
| 29-juil | Danse, musique, cinéma, repas partagé (Cie T'émoi et jumelage) | 18h-minuit | place de la Libération |
| 02-07-août | Fête Foraine | 10h-2h | place de la Libération |
| 12-août-2-sept | 50e salon des Arts plastiques | horaires* | musée des Amis des Arts |
| 12-août | Soirée d'été du Comité des Fêtes avec concert, buvette (date sous réserve) | 10h-2h | place de la Libération |
| 09-23-sept | Exposition <i>Un autre regard. Papiers peints du 18e siècle</i> , par Fiona KEANE | horaires* | musée des Amis des Arts |
| 09-sept | Forum des associations | 9h-13h | place de la Libération |
| 16-17-sept | Journées du Patrimoine, visites, conf. <i>Un procès de sorcières à Lincel en 1578</i> | 10h-18h | lieux à préciser |
| 23-24-sept | <i>Bigre</i> , festival de graphisme, par Grafikas et Labo Novo | à préciser | place Bouquier & divers |
| 06-oct | Exposition <i>Les arbres remarquables</i> , avec le PoirieR | horaires* | musée des Amis des Arts |
| 07-oct | Fête de l'Arbre, par l'association le PoirieR | à préciser | place de la Libération |

*Musée des Amis des Arts mercredi à samedi de 16h à 20h (sauf expo Aillaud 15h-19h), dimanche de 10h à 13h.

(Sous réserve de modification)



Vie du village

LA NOTE SENSIBLE : UN ACCORDEUR ET RÉPARATEUR DE PIANOS À REILLANNE

Gaveau, Yamaha, Hofman... Voici l'environnement de Grégoire Garrone, accordeur et facteur de pianos depuis 2004, et qui a installé son atelier à Reillanne aux Granons, en janvier 2019. Là, il restaure des pianos du début du XIXe siècle comme de plus récents, secondé depuis septembre 2022 par Martin, apprenti en CAP à l'ITEMM (Institut technologique des métiers de la musique), au Mans. Grégoire quant à lui a été formé à Méjanes-les-Alès à la fin des années 1990, dans une structure de la chambre de commerce d'Alès en lien avec la Manufacture française de pianos, aujourd'hui fermée. Au départ tenté par le métier d'enseignant, pourquoi avoir choisi cette voie ? Un environnement familial tourné vers la musique auquel s'ajoute une expérience positive de l'étude du piano durant quelques années ont sans doute influencé son choix d'un métier artisanal dédié à la musique. « Je cherche à réaliser le meilleur travail possible, dans le calme de mon atelier avec pour philosophie faire revivre une âme musicale éteinte ou fatiguée », observe l'artisan, qui rappelle que le piano est un instrument « vivant », et ses principaux composants comme

le bois – hêtre, épicéa, tilleul – le cuir, le feutre ou le métal sont sensibles à l'hygrométrie ou aux changements de température. Pour cette raison, il apprécie son atelier aux Granons, particulièrement adapté à son activité. Il faut compter au minimum trois semaines – cela peut aller bien au-delà selon l'instrument et son état – d'un travail patient et méticuleux pour remettre en état la mécanique et l'ensemble d'harmonie d'un piano « fatigué » et le faire « sonner » à nouveau. Ce qu'apprend Martin, en observant son maître de stage passer délicatement du graphite liquide sur de petites pièces métalliques, sans toucher le bois. Outre la réparation, Grégoire Garrone vend ou déplace des pianos, et se rend à domicile dans tout le département pour l'accordage. Par ailleurs, il propose trois pianos à la location pour des événements musicaux, ce qui l'entraîne parfois loin de Reillanne, mais lui donne l'occasion d'assister à de beaux concerts, ce dont il ne se prive pas. Bonne continuation à la Note Sensible !

Pour aller plus loin : <https://www.lanotesensible.fr/>

I.G.



Dans l'atelier de la Note Sensible aux Granons, Grégoire Garrone et Martin au travail. À droite, une mécanique de piano à queue, avec l'agencement complexe de différentes pièces de bois et de métal, cordes, feutres...



Vie du village

UN JEUNE QUATUOR MASCULIN S'INSTALLE AU CAFÉ DE LA PLACE

Ils s'appellent Axel, Estéban, Raphaël et Gaétan, et ont de vingt-trois à trente-sept ans. Tous les quatre ont acquis, à parts égales, le Café de la Place, mis aux enchères à Reillanne en raison d'une liquidation judiciaire. C'est à l'initiative de Gaétan que tout commence, ce Reillannais a envie d'ouvrir son propre restaurant depuis quelque temps. Il entend parler de la vente du restaurant et propose à ses collègues de s'associer pour acquérir le commerce. Estéban et Axel, qui ont fait ensemble leurs études de bac pro Hôtellerie, ont travaillé avec Gaétan au Café du Cours, bar-restaurant emblématique de Reillanne. Raphaël, chef cuisinier, a été quant à lui auto-entrepreneur pendant plus de quatre ans en tant que chef privé. Le quatuor décide de se lancer dans l'aventure, et se répartissent les tâches. Gaétan sera en charge de l'administratif, Estéban de la partie événementielle et des fermetures le soir, Axel s'occupera quant à lui de la

gestion du stock et du service de midi. Et c'est à Raphaël que reviendra la cuisine de l'établissement. Pour être complémentaires avec leur ancien employeur le café du Cours, et permettre aux Reillannais une offre diversifiée, ils proposeront des soirées thématiques le samedi soir : karaoké, salsa, Lego Master, jeux de société, matchs. Côté restauration, les garçons souhaitent se fournir le plus possible chez les producteurs locaux, pour une restauration traditionnelle, avec un menu moyen environ de 25 euros. L'établissement sera ouvert du mardi au dimanche, midi et soir pendant la pleine saison, et proposeront le reste du temps planches et pizzas. « La diversité, c'est la clé », assène Estéban. C'est dans cet état d'esprit qu'ils ont rebaptisé le bar-restaurant « Le Multi-verres ». On souhaite bonne chance au quatuor !

M. A.



Raphaël, Gaétan, Estéban et Axel, nouveaux patrons du café-restaurant Le Multi-Verres

GRANULÉS DE BOIS : SI ON TENTAIT UNE COMMANDE GROUPÉE ?

Le prix des granulés de bois s'est envolé. Un achat groupé pourrait permettre de faire baisser quelque peu ce prix et de minimiser le coût de livraison. Pourquoi ne pas le faire à Reillanne ? Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître au plus vite et nous en discuterons ensemble. Contact : Gérard Albiser – galbiser@yahoo.fr – 06.13.77.03.18





Vie du village

L'HEURE DE LA PRÉ-RETRAITE POUR CHRISTIAN, NOTRE POSTIER !



Mardi 4 avril, c'est dans la salle des Associations de Reillanne que Christian Trebosc a convié les usagers et usagères du bureau de poste à un apéritif pour son départ en pré-retraite. Après un bref discours, Christian a invité chacun à trinquer autour d'un punch et à se rapprocher du buffet. L'ambiance était joyeuse, accompagnée de sonorités jazz avec Gérard Dupuy et les Va-nu-pieds. Les Reillannais vont regretter son accueil chaleureux, son accompagnement de chaque instant et son écoute attentive. Alors merci Christian, tu vas bien nous manquer !

JOSY ANDRIEU, DU TEMPS DES GUITARES AU MAS DE PIERREFEU

Née à Marseille le 7 mars 1939, Josy Andrieu part vivre à Arles à l'âge de 4 ans, ce qui lui vaudra plus tard d'être surnommée « L'Arlésienne de la chanson »...

Elle étudie la danse classique à l'Opéra d'Avignon puis, à 15 ans, Josy choisit la chanson. Elle obtient sa consécration sur les scènes les plus difficiles de Marseille, L'Alcazar, Les Variétés, Le Gymnase... En 1961, elle s'installe à Paris et se produit dans les plus grands cabarets, dont la Tête de l'Art où elle est programmée au côté des plus grands pendant plusieurs années. En 1963, Josy est engagée à l'A.B.C. pour être la jeune première de l'opérette Le « Temps des guitares » qui marque le retour de Tino Rossi en pleine vague yé-yé...

Dans les années 1970, elle devient l'héroïne de « Ma belle Marseillaise » qu'elle reprend pendant plusieurs saisons. Puis, grâce à Fernand Sardou et Andrex, elle interprète les opérettes marseillaises de « La Canebière » et « Au Pays du soleil ».

Au théâtre, elle crée deux pièces de Jean-Marie Pelaprat, « Belli » et « l'Anglais ». En 1984, c'est à son amie Ginette Garcin qu'elle doit sa rencontre avec Pascal Sevran qui lui offrira sa *Chance aux Chansons*, et qui en fera l'une des pensionnaires favorites de sa célèbre émission. En 1988, elle crée sur la scène de l'Eldorado la première opérette viennoise de Francis Lopez « Rêve de Vienne » aux côtés de Mathé Altéry et, l'année suivante, Francis Lopez lui offre la création du rôle de La Goulue dans « La Belle Otéro ».



C'est en 1971 avec son mari André Bernard, manager de Manitas de Plata, qu'ils achètent le mas de Pierrefeu à Reillanne, où ils choisiront de finir leur vie tant ce lieu était pour eux leur véritable ancrage. Josy s'en est allée en septembre dernier lors d'un séjour en Camargue.

Agenda

21 juin
Fête de la Musique
Dans le village ancien

L'homme semence
par Caroline Vidal
Cie Rêve d'un soir



11 juillet
19h esplanade St Denis

Fête foraine
2-7 août
place de la
Libération



Festival de la Cie
Courcirkoui & du cirque du
Désastre
23 et 24 juin
10h à minuit
Village et chapiteau



Concert Nuits de Carluc
14 juillet
19 h Chapelle St-Denis

Danse, cinéma, repas partagé
29 juillet 18h- minuit
place de la Libération
avec Cie T'émoi et Jumelage

Don du sang
Prochaines collectes :
mercredi 26 juillet
8h30 – 13h00
mercredi 20 septembre
mercredi 6 décembre
15h00 -19h30
salle des Associations

Marché nocturne avec
animation musicale
13 juillet – 17h 22h
place de la Libération

Vide-greniers de
l'association
Children of Mbale
14 juillet – 7h 18h
place de la Libération



Samedi 12 août
Soirée d'été du Comité des fêtes
concert, buvette
(sous réserve)

Musée des Amis des Arts
16 juin-2 juillet : Expo *SOL*
d'Arthur Aillaud (15h-19h)
8-22 juillet : *L'Or des jours* de
Luc Gerbier
29 juillet-12 août : expo des
peintures de François Reibel
12 août-2 septembre : 50^e Salon des
Arts plastiques
9-23 septembre : *Un autre regard*
papiers peints 18^e Fiona Keane
6 octobre : Expo *Les arbres*
remarquables avec le Poirier
horaires : mercredi à samedi 16h-20h
dimanche 10h-13h

Bigre
festival par Grafikas et Labo Novo
23-24 septembre journée + soirée
place Jacqueline Bouquier

Forum des associations
9 septembre 9h-13h
place de la Libération

Journées du Patrimoine
16 et 17 septembre 10h-18h
visites, conférences

Fête de l'arbre
7 octobre avec l'association
du Poirier



Ouverture de la
médiathèque
jeudi et samedi
de 10h à 12h



LES HOUBLONNIÈRES
OUVERTES AUX PUBLICS

SAMEDI 1^{er} juillet
Infos sur houblonsdefrance.fr

Un événement proposé et organisé par l'association Houblons de France pour la promotion et le développement de la culture du houblon en France

Portes ouvertes le 01/07 chez Florian Mongin, houblonnier à Reillanne !



Informations pratiques

Permanence des élus

Claire Dufour, maire
Francis Marguerite
Muriel Lavault
Bernard Giorgi
Isabelle Grenut
Jean Cassini

} sur rendez-vous

Mairie Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
communication@reillanne.fr ou mairie@reillanne.fr

<https://mairiereillanne.com/>

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Reillanne>

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi 8h – 12h et 13h30 – 17h30
Mercredi et vendredi 8h – 12h

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,
merci de contacter Guillaume Pra, responsable des services
techniques, au 06 33 98 82 64.*

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

- . Audrey Massuco
- . Maëva Honoré } 06 88 49 31 85
- . Noémie Valette
- Isabelle Maurice 06 29 60 86 16

Kinésithérapeutes :

- . Evelyne Drévilion } 04 92 72 71 86
- . Fabienne Pruvost

Ostéopathes :

- . Véronique Rapuzzi 06 08 06 52 97
- . Moïra Besson 06 99 19 31 83

Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 77 77 02

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompiers 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17

Horaires de la Ressourcerie

- Mardi, jeudi et dimanche 10h - 12h30
- Vendredi 15 h - 17 h

Comité de rédaction : Marion Andlauer,
Jean-Yves Domalain, Elodie Dominguez,
Isabelle Grenut, Martine Lesbros,
Francis Marguerite.

Merci à Juliette Masse pour la couverture
de ce bulletin !

Proposez nous vos idées, vos articles...

Etat civil

Naissances

Mariages

Gilles Deriu et Dominique Seurat 10 mai 2023

Décès

Josy Andrieu Bernard 10 septembre 2022

Elise Borel 20 mars 2023

Andrée Tricoire 2 avril 2023

René Gibert 15 avril 2023

Georges Gervasoni 6 mai 2023

Nicole Elineau 11 mai 2023

Inhumations

*Depuis le 1er juillet 2022, une personne a le droit,
une fois dans sa vie, de changer de nom par simple
enregistrement auprès de l'officier d'état civil de sa
commune.*

Office de tourisme :

Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37
mail : tourisme@reillanne-en-provence.com et/ou
oti@haute-provencepaysdebanon.com

Site : <https://hauteprovencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/>

Marchés hebdomadaires : les jeudis et dimanches matin sur la
place de la Libération

Responsable du marché pour les emplacements : Rébéca
Cabassut (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque : Jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous
Président George Greenlee 06 77 43 25 74

Centre de Loisirs, Laure Lambert : 06 69 93 49 12

Assistante sociale : tous les jeudis matin en mairie
sur RDV au 04 92 30 39 70

ADMR sur rendez-vous avec Madame Brigitte Canzler
04 92 79 01 40

Secours populaire Mireille Istria 04 92 76 47 56

Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural)

sur rendez-vous auprès de la mairie de 13h30 à 15h

juin : lundi 26

juillet : lundis 10 et 24

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h
samedi matin 8h30/12 h